

Derrière, le long du clos Saint-Pierre, régnait une ruelle de dix pieds de largeur appelée les Ecloisons.

On ne pénétrait en ville que par deux portes précédées de pont-levis : celle de la Pêcherie, autrement dite de Chenevrier, et celle de la Lanterne.

La première, déjà nommée en 1270, était située sur le bord de la Saône, en tête de la rue de la Pêcherie, plus anciennement de la Vayssellerie; celle de la Lanterne, qui n'apparaît qu'en 1346, faisait face à la rue de même nom appelée auparavant rue de de la Platière. Elle était contiguë à la chapelle de Sainte-Marguerite, ancienne récluserie. La chapelle est figurée sur le plan de 1550, mais non la porte, qui était démolie depuis 1539.

La muraille était flanquée de dix tours rondes et carrées, non comprises celles qui faisaient partie des portes. Il y en avait deux entre la porte de Chenevrier et celle de la Lanterne; huit depuis celle-ci jusqu'au Rhône. Elle était épaulée du côté de la ville par des contreforts où étaient pratiqués des degrés pour monter sur le rempart (1).

Parallèlement à la grande muraille, mais bien en contre-bas, existait un autre mur appelé *la Douve*. L'espace entre deux formait un terre-plein ou bas-port d'environ vingt-trois mètres de largeur, qui servait habituellement de lieu d'exercice aux archers et aux arquebusiers; chacune de ces compagnies y avait une loge construite à demeure.

Au pied de la Douve était le canal dans lequel coulait l'eau qui servait à remplir le fossé dans les temps d'alarme. Ce canal, qu'on a retrouvé en 1829, en creu-

(1) 1346, Jeannette, fille de noble Jean de l'Ulme, possède deux maisons situées *in vico du Bessal juxtà gradus murorum clausuratum* (Terriers de la Platière.) —